

également chargé d'accueillir les étudiants, stagiaires et observateurs qui viennent au Canada en vertu de ces programmes pour étudier dans nos universités ou nos services publics et se mettre au courant de nos techniques industrielles. Le Gouvernement canadien est tout disposé à prendre les dispositions nécessaires dans le cas des fonctionnaires fédéraux qui seront recrutés en vertu de ces programmes et a appelé l'attention de tous les ministères et organismes fédéraux sur le fait que leur coopération, « en ce qui concerne tant l'encouragement à donner aux employés qui accepteraient des situations temporaires à l'étranger que la réception de stagiaires dans leurs services, est essentielle à la participation efficace du Canada aux programmes d'assistance technique ».

Placement des boursiers

Jusqu'à ce que le Service de l'assistance technique eût été établi, c'est au ministère des Affaires extérieures que le Gouvernement canadien confiait les demandes d'assistance technique. Ces derniers mois, depuis l'entrée en vigueur du Programme élargi des Nations Unies, le ministère des Affaires extérieures s'est occupé de vingt-cinq demandes des Nations Unies concernant le placement de boursiers dans les services publics, les industries et les universités canadiennes. Il n'y a que deux demandes auxquelles il n'a pas été possible de donner suite. Actuellement, en vertu du programme de bourses des Nations Unies, des fonctionnaires publics des pays suivants font des études au Canada: Irak, Haïti, Pakistan, Mexique, Brésil, Cambodge, Inde, Malte, Siam, Birmanie. Les domaines qu'ils étudient sont très divers: médecine vétérinaire, cotisation fiscale, développement industriel, génie forestier, exploitation d'énergie hydroélectrique, administration publique, relevés géologiques, méthodes de recensement, administration du personnel des services publics. Le recrutement des experts et techniciens canadiens pour servir à l'étranger à également progressé. En plus de prêter les services de fonctionnaires canadiens à l'O.A.A., à l'O.M.S. et à l'O.I.T. pour aider à la réalisation de certaines entreprises spéciales d'assistance technique, le Canada a aidé l'Administration d'assistance technique des Nations Unies à recruter des experts pour une mission technique en Colombie et pour une mission d'enquête chargée de faire des recommandations au sujet des problèmes administratifs, économiques et sociaux auxquels devra faire face le nouveau gouvernement de la Libye, ancienne colonie italienne.

Le Canada a déjà démontré son empressement à répondre aux appels des pays insuffisamment développés en leur offrant de partager les moyens dont il dispose. Les rouages administratifs nécessaires ont été établis de manière à répondre à un nombre bien plus grand encore d'appels de ce genre. Le Gouvernement canadien a accepté cette obligation, à un moment où les talents, les techniques et les ressources en main d'œuvre spécialisée du Canada sont plus que jamais indispensables aux intérêts immédiats de la sécurité internationale. Les événements qui ont amené cette situation ont fait voir la nécessité, immédiate aussi bien que médiate, de démontrer d'une façon pratique l'intérêt que nous portons au bien-être des pays insuffisamment développés, où les conditions économiques et sociales engendrent l'instabilité et l'effervescence politiques.